

Communications du Comité

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société pédagogique genevoise**

Band (Jahr): - **(1907)**

Heft 5

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-242087>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE GENEVOISE

AVIS

L'agenda des Ecoles pour 1908 est en vente, au prix de 1 fr. 50, chez M. A. Charvoz, régent à Chêne-Bougeries, qui l'enverra aussi, *franco*, sur demande.

**Assemblée générale du 28 novembre 1907, petite salle
de l'Institut.**

Présidence de M. Edmond MARTIN, président.

1° Communications du Comité.

Bulletin n° 4.

La rédaction et l'envoi du bulletin n° 4 ne donnent lieu à aucune observation.

Démissions.

Les démissions de M^{mes} Notz-Kuhn, Ullmo-Campiche et Gielly-Munier sont acceptées.

Radiations.

En application de l'art. 6 des Statuts, l'Assemblée procède, sur la proposition du Comité, à la radiation de trois membres.

La mutualité scolaire.

M. le Président donne lecture d'un passage du « Rapport du Comité de la fédération des sociétés de secours mutuels du

canton de Genève » concernant la question de la mutualité traitée au dernier congrès scolaire. Le fragment cité contient, sur l'attitude du corps enseignant genevois, des appréciations fausses et malveillantes qui soulèvent la réprobation de l'Assemblée entière.

Avant toute autre mesure, le Comité est chargé de demander une rectification aux auteurs de ce rapport.

2° Le style genevois.

M. le Président présente à l'Assemblée M. le docteur H. Odier qui veut bien donner à la *Société pédagogique*, la primeur du travail suivant :

ESSAI SUR LE « STYLE » GENEVOIS.

Nous écrivons et nous parlons mal ; nous en avons pleine conscience. Dépouillons tout amour-propre de clocher pour essayer de caractériser sans ambages les imperfections de notre « style. »

* * *

multiples sont les influences fâcheuses qui nous travaillent. Située au confluent des courants germanique et savoyard, très éloignée de Paris et de la Touraine, notre vieille cité, — raisonneuse, disserteuse, contredisante et pas artiste, — possède une langue empâtée, épigrammatique, souvent énigmatique.

Genève est un carrefour où toutes les idées nouvelles ont été longtemps accueillies, mais la règle inflexible des législateurs religieux a empêché la manière de vivre et la manière de parler de marcher du même pas, c'est-à-dire avec leur temps. Maintenus, depuis trois siècles, en dehors de l'évolution de la langue, nous sommes restés tête à tête avec l'archaïsme qui exprimait nos traditions, pendant qu'ailleurs hommes et choses avançaient. Ainsi persistèrent chez nous des expressions qui ne sont plus comprises, à part nous, que des lecteurs assidus de Rabelais. L'effort contre tout envahissement a retardé la mise au point de notre langue. Notre littérature paye ce développement de municipale, d'individualistes, on pourrait dire d'insulaires.